

Assemblée générale

La Hulpe - samedi 24 novembre 2007

Présents : BERTRAND Th. (Ed. historiques), BETZ R. et Janine (CH Lasne), BRIVEN Jeannine (CH Lasne), CLIQUET S. (GENEARIX), COLLET M.-A. (CHIREL), CORDIER W. (CHL), CRUSNIERE (Secr. cabinet gouv), DANNEELS V.E., de MEEUS A. (CHL), de Salle Robin (SEHFWBA), DOCHAIN J. (CHERCHA), DUBUISSON M. (Villers), DUPONT Marcel (CHCG), GERIN Micheline (La Motte), GERKE Lucien (SEHFWBA), GERKE Mme, GINION Madeleine (CH La Hulpe), GUSBIN P. (CHAW), HAULOTTE Mireille (CHCG), HAULOTTE Robert (CHCG), LAUS J.-M. (Brania), LORENT France, LORENT René (CGR), MAGNIN Ch. (Geniwal), MALEVE José (SEHFWBA), MAZIERS M., MEUWISSEN E. (*Le Soir*), PINSON C. (CHR), PIRARD J. (CH La Hulpe), SAUVAGE R. (CH La Hulpe), SCHONAERTS Mme, SNYDERS M.-J., STASSER J. (CH La Hulpe), TALLIER P.-A., VANDENHAUTE P. (Geniwal), TRUSSARD A. (Député provincial), VANDEPUTTE G.

Excusés : Madame la Gouverneure, les députés provinciaux Françoise-Florence MICHEL, Emmanuel HENDRICKX et Jean-Pierre DESERF, M. Yves VANDER CRUYSEN (premier échevin de la ville de Waterloo), M. Gaston BRAIVE (professeur émérite des Facultés Saint-Louis et membre du Cercle de Genappe), M. Paul OLBRECHTS (président des Amis de Bousval), M. Jean-Pierre HENDRICKX (Court-Saint-Etienne).

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Bertrand tient à remercier Monsieur Alain Trussart, député provincial en charge du Patrimoine, pour sa présence et l'invite à dire quelques mots à l'assistance.

M. Trussart est nouveau dans son poste et tenait à être présent pour découvrir les journées inter-cercles de l'Echarp. La Province octroie un subside conséquent pour les activités de l'Echarp. Un de ses souhaits particuliers est que le concours du patrimoine provincial (lors duquel des classes de 5e et 6e primaire doivent raconter leur patrimoine) serve à se faire rencontrer différentes générations à travers les cercles. N'ayant pas reçu beaucoup de réponses pour l'instant, il demande à l'Echarp de pouvoir relayer les informations utiles auprès des cercles. Il demande également de faire connaître les métiers liés au patrimoine, pour lesquels la Province intervient également.

1. Rapport moral du Secrétaire Général

Lors de l'Assemblée Générale de Nivelles, le 25 novembre 2006, M. Bertrand avait tenté un bilan qui voulait envisager les cinq dernières années de fonctionnement de notre association. L'essentiel de cette synthèse vaut encore, dans ses grandes lignes, 364 jours plus tard. Elle avait d'ailleurs été publiée dans le Bulletin de liaison n°42 de décembre 2006.

A cette occasion il avait également été procédé au renouvellement du Bureau de l'Entente. Trois mandats avaient été reconduits : ceux de Madame Marie-Astrid COLLET-LOMBARD comme secrétaire de rédaction de notre Bulletin, celui de Monsieur Michel DUBUISSON comme secrétaire général adjoint et celui de secrétaire général au titre duquel M. Bertrand prend la parole ce jour.

Après quatorze années de bénévolat, Messieurs Raymond BETZ et Pierre WALGRAFFE quittaient le Bureau. Il fallait donc « recruter » : Messieurs Robin de SALLE

et Marcel DUPONT répondant à l'appel du Bureau, ont fait acte de candidature et ont été élus par acclamation, respectivement délégué aux relations extérieures et trésorier.

Le Bureau se trouvait donc à la veille de l'année 2007 disposer d'une équipe à la fois renouvelée, rajeunie et garante aussi d'assurer la continuité des missions de l'ECHARP par la présence de ses membres plus anciens.

Remerciements

M. Bertrand tient à ouvrir ce Rapport moral sur des remerciements tout particuliers adressés à Monsieur Gilbert MENNE. Il ne peut ici que répéter son propos éditorial de septembre passé : « Monsieur Gilbert Menne, à sa demande, a été déchargé des responsabilités qu'il assurait à la Province au service du Folklore. Il nous quitte à regret après 25 ans consacrés au folklore brabançon et remercie très sincèrement tous les cercles d'histoire, d'archéologie et de généalogie du Brabant wallon pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. En cette année 2007, quinzième anniversaire de l'ECHARP, il convient de souligner combien Monsieur Menne a toujours soutenu notre Entente, y compris dans ses moments de doute. Il nous a toujours encouragés, parfois paternellement admonestés. Qu'il en soit ici très chaleureusement remercié. Monsieur Gilbert Menne recentre dorénavant ses activités sur la direction du Musée provincial « Dernier Quartier-Général de Napoléon » à Genappe et celle de l'Office provincial des Métiers d'art de la Province du Brabant wallon. Il assume toujours la charge de Secrétaire général de l'Entente interprovinciale des Métiers d'art de Wallonie et reste également membre du Conseil supérieur des Arts et Traditions populaires de la Communauté française ».

Activités

Pour assurer la bonne marche de l'Entente, le Bureau s'est réuni cette année à huit reprises. Les ordres du jour et les rapports de réunion attestent de la prise en considération des différentes facettes de nos activités : parution trimestrielle de notre *Bulletin de liaison*, finalisation du site Web, organisation de nos différentes participations et activités (Brabant Couleurs, Journée Intercercles, Foire du Livre, Geneatica, formation site Web etc. ...).

Au-delà de cet aspect « exécutif » de notre activité, ce qui a frappé le secrétaire général cette année 2007, tient en une double considération : d'une part, ce qui a déjà été souligné au matin, une certaine image de « vitesse de croisière », de fonctionnement bien « huilé », de retours positifs, de reconnaissance et de visibilité de plus en plus étendue de notre Association mais d'autre part (et ceci ne dément pas cela) un certain « train-train », des attitudes qui parfois témoignent, non pas d'un désintérêt, mais plutôt d'un manque d'attention, d'absence de suivi des informations, voie de négligence ... comme si certains se disaient, en toute confiance soulignons-le, « ça roule, donc laissons rouler ... » ...

Au chapitre des aspects positifs notons que de plus en plus souvent les responsables des Cercles s'adressent au secrétariat pour des renseignements divers et des questions soulevées en leur sein. Il est significatif également de rappeler combien la participation de l'ECHARP à l'organisation du Congrès 2004 d'Ottignies-LLN mais aussi son implication dans la promotion de *l'Histoire du Brabant du duché à nos jours* en 2005 et l'organisation de l'exposition *Mérovingiens* en 2007 nous ont fait connaître et reconnaître par les associations des autres provinces mais aussi par les mondes scientifique, universitaire et institutionnel. Grâce à ces participations nous sommes sans doute devenus des interlocuteurs un peu mieux connus et donc de plus en plus souvent consultés. J'en veux pour preuve supplémentaire le récent appel de Xavier DEFLORENNE dans *Le Soir* des 17 et 18 novembre derniers. Autre signe qui ne trompe

pas : de plus en plus d'associations – y compris hors Brabant – nous adressent spontanément les exemplaires de leurs périodiques. Nous voulons croire que notre persévérance à informer le mieux et le plus possible dans le créneau bibliographique par nos rubriques « Revue des Revues », « Nous avons reçu » et « A travers la presse » porte ses fruits. Un autre indicateur vient également à l'esprit pour nous conforter dans la politique d'information menée : le nombre croissant de personnes qui, à titre individuel, s'abonnent à notre Bulletin de liaison.

Comme annoncé, il ne faut pas en rester à l'auto-encensement. Il serait impardonnable en effet de céder à une telle faiblesse lorsqu'on s'inscrit évidemment, par ses propres intérêts et activités, dans la dimension historique et donc nécessairement critique.

Dans ce registre moins optimiste il faut souligner, une fois de plus, que l'Entente ne pourra faire face à ses missions qu'à la condition de répondre à la première et la plus incontournable d'entre elles : celle de fédérer les cercles. A plus d'une reprise M. Bertrand a eu l'occasion d'évoquer l'adage « on ne peut faire le bonheur de quelqu'un malgré lui ». Rappelons combien il est encore difficile et pénible – particulièrement à Marie-Astrid COLLET, secrétaire de rédaction – d'obtenir les informations qui permettraient de nourrir la rubrique « activités et éditions » et les « brèves » ... Il faut aussi déplorer ce sentiment – trop souvent avéré – de voir l'information diffusée par l'ECHARP trop peu répercutée au sein des cercles. N'est ce pas là qu'il faut trouver la raison de la participation aux activités proposées trop souvent décevante : pour rappel la décision prise par le Bureau de ne plus solliciter les Cercles pour Brabant wallon en fête. Faute de suivi, on se borne lors de cette manifestation, qui est pourtant une bonne « vitrine » locale des publications associatives, de présenter les périodiques. Il ne sont plus mis en vente... faute de stocks qui nous seraient confiés et de bonnes volontés pour prendre sa part de permanence ! Il faut espérer ne pas devoir vérifier cette tendance à l'occasion de la prochaine participation à la Foire du Livre de Bruxelles en mars 2008 ! Sous peine d'être amené un jour à devoir s'interroger fondamentalement sur le réel intérêt suscité par l'organisation de ces activités. Enfin un signal d'alarme vraiment inquiétant cette année ne peut être laissé sous le boisseau : le décompte récent des Cercles en ordre de cotisation a bien du faire constater qu'un nombre significatif d'associations avaient, en 2007, « oublié » de verser leur quote-part de 13 € ... Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, cette remarque doit valoir d'abord comme rappel et non comme reproche !

Problématiques particulières

D'aucun se souviendront de cette difficulté rencontrée par notre association – et partagée par ailleurs avec beaucoup d'autres – de ne pas disposer d'un lieu géographique matérialisant nos activités. Si le problème ne se pose guère pour les réunions annuelles inter-cercles qui, traditionnellement, se trouvent mises sur pied une fois dans l'est, une fois dans l'ouest, la troisième au centre du Brabant wallon, il n'en est pas de même des réunions plus techniques du Bureau ou encore du souhait manifesté à plus d'une reprise de disposer d'un endroit où pourrait être consultée la documentation petit à petit accumulée par le secrétariat. Pour rappel également, de longue date il était convenu qu'un tel lieu se devrait d'être le plus « neutre » et « public » possible. Un pas dans ce sens a été réalisé cette année : Robin de SALLE, notre délégué aux relations extérieures, a pu négocier avec la Bibliothèque centrale de la Communauté française à Nivelles la possibilité de tenir dans ses locaux nos réunions de Bureau. Reste à trouver solution pour la consultation éventuelle de l'embryon de collection documentaire, patrimoine de l'ECHARP !

Comme indiqué précédemment, Monsieur Xavier DEFLORENNE, en charge du patrimoine funéraire au Ministère de la Région wallonne, s'est exprimé dans *Le Soir* des

17 et 18 novembre derniers à propos des *sépultures des victimes de guerre* qui ont tellement à nous apprendre sur le vécu des populations. Interrogé par Eric MEUWISSEN il a, à cette occasion, interpellé clairement les historiens locaux et plus particulièrement l'ECHARP, s'annonçant prêt à encadrer dans des recherches menées sur ce sujet tous les groupes d'histoire locale. Nous ne pouvions rester sourds à cet appel. Il s'agit là d'une opportunité à saisir qui permettrait à nos membres non seulement de répondre à un devoir civique propre à leurs engagements associatifs mais aussi une possibilité d'action concertée entre les Cercles qui renforcerait nos objectifs fédératifs. Dans notre dernière livraison du Bulletin 2007, nous rappellerons cet appel.

Il est revenu au Secrétaire Général, de la part de plusieurs responsables locaux, qu'un certain nombre d'indélicatesses auraient été commises par des personnes fréquentant nos centres de documentation et autres bibliothèques. S'il convient de mettre à la disposition des chercheurs ces sources d'information, il faut bien entendu faire preuve de la plus grande vigilance et savoir que, malheureusement il se trouve des individus sans scrupule prêts à dépareiller des collections voir à voler des documents, le plus souvent sans grande valeur vénale mais qui restent des originaux irremplaçables.

Il reste, avant de céder la parole au trésorier, à faire part d'une nouvelle importante : un courrier du député provincial Jean-Pierre DESERF est parvenu hier annonçant la décision du Collège provincial réuni le 22 novembre d'accorder à l'ECHARP une subvention de 2.500 € pour l'année 2006.

2. Présentation des comptes

Le nouveau trésorier, Marcel Dupont, présente les comptes 2006 de l'Echarp, les comptes arrêtés au 30 octobre 2007 et une proposition de budget 2008.

COMPTES ECHARP 2006

	Débit	Crédit
Solde au 01/01/2006		3.840,01
Cotisations		711,00
Divers-remboursements		337,00
Subsides		2.477,39
Facture foire du livre	1785,49	
Frais divers (assur-banque...)	123,01	
Frais bulletin (impres-envoi)	911,98	
Solde au 31.12.2006		4.544,92

ECHARP – COMPTES ARRÊTES au 30.10.2007

	Débit	Crédit
Solde au 01/01/2007		4.544,92
Cotisations		456,00
Frais banque-assurance	96,01	
Frais préparation assemblée	302,50	
Avance foire du livre 2008	638,85	

Frais publication bulletin et poste	415,22	
Solde au 30/10/2007		3.548,34

ECHARP – PROPOSITION DE BUDGET 2008

DEPENSES PREVUES

Impression et envoi du bulletin trimestriel	750 €
Frais d'envoi de convocations et autres	100 €
Divers (organisations-réunions-location)	250 €
Journée intercercles –organisations diverses	250 €
Foire du Livre de Bruxelles	1800 €
Réalisation du site web (formation –maintenance)	1000 €
Assurances	170 €
Total	4320 €

RECETTES PREVUES

Cotisations + abonnements	450 €
Subsides Province BW	2500 €
Total	2950 €

3. Echanges

- Proposition de M. Deflorenne
 - o M. de Salle souligne l'intérêt de la proposition et pense que ce serait une manière de fédérer des recherches historiques dans les cercles.
 - o Géniwal : le Président de Géniwal avait photographié toutes les tombes du cimetière de Châtelineau et a été expulsé par le fossoyeur, arguant qu'il fallait l'autorisation du bourgmestre. Cela fait des années que Géniwal numérise les cimetières.
 - o Dans les grandes villes, il faut effectivement l'autorisation de la commune.
 - o Le Chirel s'est intéressé aux cimetières avec X. Deflorenne et n'a jamais rencontré de problèmes.
 - o M. Bertrand rappelle que M. Jean-Marie Laus a fait récemment une démarche explicite auprès de la Commission de la vie privée avec une dizaine de questions circonstanciées que les chercheurs locaux peuvent rencontrer au fil de leurs travaux. Sans réponse de la part de la Commission, cette question sera relayée par l'Echarp.
 - o M. Dubuisson souligne l'intérêt de la collaboration de X. Deflorenne pour appuyer les démarches, dans la mesure où il doit maîtriser la législation en vigueur en la matière.
 - o M. Meeuwissen rappelle que la question de M. Deflorenne portait sur les tombes des guerres. L'optique était de privilégier la vie (et la mort) des gens de tous les jours en période de conflits, pour sortir de l'histoire bataille. Son idée, était de s'appuyer sur les cercles qui sont extrêmement dynamiques et de faire avec eux l'histoire des gens, des victimes.
 - o M. Bertrand apporte une pierre supplémentaire à cette idée en rappelant qu'un cahier du Chirel vient de sortir sur l'église et la paroisse de La Bruyère (haut lieu de la Seconde Guerre Mondiale car voisin d'un aéroport de l'armée allemande).
 - o M. Trussard évoque le récent ouvrage d'Y. Vander Cruysen à partir de la presse locale : autre exemple de l'intérêt pour la mémoire récente.

- o Waterloo a organisé des tables de conversation avec des personnes âgées. Ce serait intéressant également pour les cercles d'exploiter ce point de vue.
 - o L'Echarp aura un contact avec M. Deflorenne à ce propos.
 - o Le Chercha de Chastre a également effectué des interviews auprès de l'ancienne institutrice de Cortil-Noirmont pour l'histoire de l'avant-guerre.
- Foire du Livre et Salon de Lasne
 - o Le Salon du livre d'histoire de Lasne a mis la clé sous le paillason.
 - o La Foire du Livre de Bruxelles va être reconduite pour cette année. Les cercles auront des infos en temps utile. Le montant est de 50 €, avec cartes d'entrée quasi illimitées (contre 8 € normalement/carte). Les comptes sont vite faits. Les gens qui sont invités à faire des permanences ont un badge qui leur permet d'obtenir de 10 à 15% sur leurs achats. C'est une opération qui simplement à ce point de vue-là vaut la peine. Il y a également des synergies à activer avec la Province.
 - Radio/TV
 - o M. Trussart rappelle l'existence d'une radio et une télévision provinciales auprès desquelles les recherches locales pourraient être relayées. Il faudrait étudier ensemble les collaborations possibles avec la Province en la matière.

Le rapport moral et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation du site web

- Le site web de l'Echarp (www.echarp.be) vient d'être officiellement ouvert au public.
- Un problème technique empêche malheureusement de pouvoir montrer l'évolution de ce site depuis un an.
- M. Dubuisson rappelle néanmoins son arborescence, son contenu et ses intérêts.
 - o Le site web comporte quatre parties consacrées à l'association comme organisme fédérateur (organisation, activités, bulletin de liaison et histoire – ces pages ont été complétées par le Bureau) deux autres utiles directement aux associations membres (associations et agenda). Ces deux dernières, qui intéressent tout particulièrement les cercles membres pour leurs activités spécifiques, sont gérées directement par les cercles moyennant la transmission d'un mot de passe.
 - o Les cercles membres qui ont déjà un site web sont invités à remplir la structure imposée, avec un renvoi vers leur site ou se contentent d'un renvoi vers leur site. Il faut souligner que, même si les associations ont déjà un site propre, l'intérêt de nourrir leur page sur le site de l'Echarp est double :
 - Visibilité supplémentaire
 - Possibilité d'une promotion accrue à l'occasion d'un événement, à travers l'agenda collectif
 - o Les cercles membres qui n'ont pas de site web sont invités à remplir la structure imposée.
 - o Les cercles non membres sont simplement listés. Il s'agit d'un incitant supplémentaire pour devenir membre.
 - Une séance de formation aux webmasters désignés par les cercles a été organisée le samedi 14 avril 2007 de 9h30-12h30 au Centre culturel de Beauvechain.
 - Lors de sa réunion du 2 juillet 2007, le Bureau avait décidé de rendre public le site dès la rentrée, mais, les associations n'ayant pas encore complété de façon satisfaisante leurs pages à cette date, un courrier leur a été envoyé le 7 septembre afin de

les encourager à les développer. Onze associations sur un total de 31 présentent à présent des informations plus complètes (description, renvoi, photos, etc.), ce qui permettrait de rendre public le site. Les pages déjà complétées sont les suivantes

- o Cercle d'histoire de Rixensart
- o Ottigines/LLN
- o Perwez
- o Chirel BW
- o Chirel de Nivelles
- o Comité pour les études historiques de la bataille de Waterloo
- o Génearix
- o Géniwal
- o Les Onze Clochers
- o Waterloo, Braine l'Alleud et environs
- o Villers

- M. Dubuisson rappelle néanmoins que, pour les autres, on ne trouve à ce jour qu'un simple renvoi vers une adresse postale. Dans certains cas, le lien hypertexte vers le site internet des cercles n'est pas activé. Le risque d'une contre-publicité est réel pour les cercles qui laisseraient des informations parcellaires ou erronées.

- Le Bureau a décidé lors de sa réunion de juillet que, à la demande d'au moins huit nouveaux cercles, une séance d'information pourrait être rééditée à l'attention des différents webmasters. Si ce quorum n'est pas atteint ou si certains préfèrent faire leur écolage seul, il est possible de contacter le Secrétaire Général de l'Echarp qui communiquera le mot de passe assigné à leur cercle.